

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEURLE DROIT IMPOSÉ PAR LES ÉTATS-UNIS SUR LE BOIS D'OEUVRE
CANADIEN—LES CONSULTATIONS ENTREPRISES PAR LE
GOUVERNEMENT

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et concerne la question du bois d'oeuvre. Je tiens à citer pour la gouverne du premier ministre les observations qu'a faites le directeur du Maritime Lumber Bureau, à savoir:

Je suis horrifié que le gouvernement ait conclu ce marché sans même nous consulter, alors que le secteur industriel a consacré de 10 à 12 millions de dollars à cette affaire et était sur le point d'obtenir un règlement honorable...

Je demanderai ceci au très honorable premier ministre: Quand a-t-on consulté le secteur industriel, les personnes à qui va tellement nuire cette décision du gouvernement fédéral? Le premier ministre a-t-il décidé d'abandonner les consultations auprès du secteur industriel en ce qui concerne une question aussi importante que celle du bois d'oeuvre?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur): Pas du tout, monsieur le Président. Des consultations à ce sujet ont été menées pendant de très nombreux mois auprès du secteur industriel et des syndicats. Comme l'a dit aujourd'hui le premier ministre, les syndicats appuient fermement cette décision, cette politique que nous adoptons à l'égard des États-Unis.

M. Dingwall: Monsieur le Président, je dirai au député qu'il n'est pas un garçon de courses ni un automate. Comme le premier ministre, il cumule stupidement les deux emplois.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député admettra que cela n'est probablement pas nécessaire. Aurait-il l'obligation de poursuivre en usant d'un langage plus convenable?

M. Dingwall: Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre, si toutefois il a le courage de répondre à des questions d'intérêt national.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Asseyez-vous!

M. le Président: La parole est au député de Kenora—Rainy River.

* * *

LES DROITS DES AUTOCHTONES

LE RÉGLEMENT DES REVENDICATIONS GLOBALES

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Les autochtones du Canada attendent que le premier ministre confirme les engagements qu'il a pris à leur égard au cours des premiers mois de son mandat. Il a maintenant l'occasion de présenter au Cabinet une politique sur leurs revendications globales. Le premier ministre va-t-il combler l'espoir des autochtones du

Questions orales

Canada en s'engageant, à la Chambre, à présenter une politique destinée à régler de façon juste et équitable leurs revendications globales?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je signale au député que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a déjà dit, il me semble, qu'il prenait cette question très au sérieux. Il s'efforce actuellement de mettre au point une politique territoriale globale. Nous nous attendons à ce que sa démarche aboutisse.

LES FONDS PRÉVUS PAR LE GOUVERNEMENT

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, étant donné que si on ne débloque pas les fonds nécessaires, toute politique risque d'entraîner des frais juridiques considérables et de nuire à la société canadienne, le ministre de la Justice peut-il garantir aux députés et aux autochtones que cette politique sera financée suffisamment pour pouvoir régler les revendications de façon équitable et que l'on aura prévu toutes les ressources nécessaires?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, personne ne peut douter de l'énergie que mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, consacre à cette entreprise. Je tiens à rassurer le député et la Chambre, en répétant que le gouvernement prend très au sérieux cette question et toutes celles qui concernent les autochtones du Canada. Quand la politique aura été établie et que les consultations auront eu lieu, je suis sûr que le député sera heureux de s'y associer.

* * *

LA CONDITION PHYSIQUE ET LE SPORT AMATEURL'ACCEPTATION DE BOURSES D'ATHLÉTISME AMÉRICAINES PAR
DES ÉTUDIANTS CANADIENS

M. Jim Jepson (London-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur. On se préoccupe de plus en plus du fait que certains des meilleurs athlètes du Canada quittent le pays pour aller étudier aux États-Unis grâce à des bourses d'athlétisme. Le ministre peut-il dire à la Chambre ce qu'il fait, quels efforts il déploie, pour que nos jeunes athlètes promoteurs demeurent chez nous, au Canada?

L'hon. Otto Jelinek (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur)): Monsieur le Président, il s'agit effectivement d'un problème qui préoccupe un grand nombre de Canadiens. Voilà pourquoi j'ai amorcé, depuis quelque temps déjà, des discussions avec les parties intéressées, y compris les provinces, en vue de mettre au point un programme de bourses. Je suis heureux de pouvoir vous dire que l'USIC a récemment accordé son appui à cette initiative et au principe sur lequel elle se fonde. Ainsi, l'ancien président de l'université York, M. Ian MacDonald, a accepté de coordonner nos efforts pour trouver des solutions et des propositions que nous espérons pouvoir mettre en application dès l'année prochaine.